

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2009

À une séance d'ajournement du conseil municipal tenue à la salle municipale le 11 mai 2009 à 19h00, à laquelle étaient présents que MM. les conseillers André Desrochers, Denis Prescott, Jean-Claude Charpentier, Guy Corriveau, Jacques Martial et sous la présidence de Madame la Mairesse, Francine Bergeron.

M. Sylvain Gagnon, conseillers, était absent.

La secrétaire-trésorière est présente.

VOICI LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR QUI SERONT DISCUTÉS :

ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION

184-05-2009 Suite à l'appel d'offres demandé par la municipalité de Mandeville pour l'exécution de travaux de réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable par le nettoyage des conduites, la municipalité a reçu et ouvert une seule soumission en date du 4 mai 2009 11h01. Voici le résultat de l'ouverture des soumissions :

ACURO inc.	271,867.90\$ taxes incluses
------------	-----------------------------

Dessau a procédé à la vérification de la soumission et des pièces jointes et a relevé une erreur de multiplication à l'article 2 de l'item a) à la page 3 de 4 du bordereau de soumission. Le montant total corrigé de la soumission est de 271,494.00\$ taxes incluses. Suite à leur analyse, la compagnie Acuro inc. a présenté la seule soumission conforme au montant de 271 494.00\$ taxes incluses et Dessau vous recommande l'acceptation. En plus, la soumission de Acuro inc. est accompagnée de tous les documents exigés par le cahier des charges générales.

Par conséquent,
Il est proposé par M. Denis Prescott
Appuyé par M. Guy Corriveau
Et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité de Mandeville accepte la soumission de Acuro inc., tel que recommandé par la firme de génie-conseil Dessau, au montant de 271 494.00\$ taxes incluses.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

185-05-2009 Sur une proposition de M. André Desrochers, appuyé par M. Jean-Claude Charpentier il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville demande une soumission pour retenir les services d'un laboratoire pour le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et en laboratoire. Pour ce faire, la municipalité de Mandeville demandera une soumission à Laboratoire de Construction 2000 inc. et LVM Technisol.

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 MAI 2009

186-05-2009 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – SURVEILLANCE

Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. André Desrochers il est résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Mandeville accorde le contrat de surveillance durant les travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc par le nettoyage des conduites à Dessau à raison d'une surveillance partielle des travaux d'une durée de quatre (4) heures pour être effectuée de 2 à 3 fois par semaine par un surveillant de chantier selon les tarifs suivants :

-Un montant forfaitaire de 500\$ excluant les taxes par visite incluant le temps de transport et le kilométrage.

-Pour la surveillance bureau volet administratif du mandat voici les taux horaires :

-Ingénieur sénior	130.00\$/heure
-Ingénieur intermédiaire	105.00\$/heure
-Personnel auxiliaire	70.00\$/heure
-Kilométrage	0.43\$/km
-Dépenses	Sur présentation des factures

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

187-05-2009 Sur une proposition de M. Jacques Martial, appuyé par M. Denis Prescott il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19h05.

Mairesse

Sec.trés. et dir.gén.